



Guide méthodologique pour la soumission de dossiers dans le cadre de l'appel à proposition de financement en cascade : Lignes directrices pour demandeurs de subventions en cascade

FISH MED NET

(À remplir, signer et joindre au dossier de candidature)

Référence : 33/1310-02

Appel : Partenariats public-privé (PPP) et initiatives de développement local menées par les communautés pour la diversification du secteur de la pêche artisanale.

Date limite pour soumettre les candidatures : 04 mars 2023



Association Tunisienne pour le Développement de la Pêche Artisanale (ATDEPA)

Tunisie, le 01 février 2023

Ce guide méthodologique résume et récapitule la procédure à suivre pour réussir la soumission de dossier.

1- Calendrier indicatif

| | DATE | TIME |
|--|---|-------|
| 1. Date limite pour demander des clarifications au partenaire du projet. Les demandes de clarification doivent être déposées exclusivement par email à fishmednet.atdepa@gmail.com , heure de Tunisie | 20 jours avant la date limite de soumission (12 Février 2023) | 12h00 |
| 2. Date limite à laquelle les clarifications sont émises par l'ATDEPA-FISH MED NET | 10 jours avant la date limite de soumission (22 Février 2023) | - |
| 3. Date limite pour la soumission des candidatures heure de Tunisie | 04 mars 2023 | 14h00 |
| 4. Information des candidats sur l'évaluation | 15 mars 2023 | - |
| 5. Notification de l'attribution | 15 mars 2023 | - |
| 6. Mise en œuvre et suivi du/des financements(s) | A partir de la signature de l'accord de l'attribution du financement en cascade entre ATDEPA-FISH MED NET et le bénéficiaires | - |
| 7. Durée d'implémentation du projet ou de l'activité | Du 15 mars 2023 au 15 mai 2023 | |

8. Rapport sur la ou les financements en cascade

15 juin 2023 au plus tard (1 mois après la -
clôture officielle du projet/activités)

2- Je vérifie mon dossier avant de soumettre en cochant par Oui ou Non

| Eléments | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| J'ai bien lu l'énoncé de l'appel à financement | | |
| J'ai bien compris ce qui est demandé pour pouvoir soumettre mon dossier et participer à l'appel à financement | | |
| Je suis une structure professionnelle (SMSA, GDAP, Association, PME, GIE...) | | |
| Je suis une entité morale | | |
| Dossier déposé dans les délais | | |
| L'activité/projet que je propose s'insère dans le cadre de la diversification de l'activité de la pêche et de l'aquaculture | | |
| L'activité/projet que je propose sera implémenté en partenariat avec une institution publique | | |
| L'activité/projet que je propose s'insère sous un des 04 modules suivants : 1- Services publics 2- Aquaculture 3- Pescatourisme 4- Valorisation des produits de la mer | | |
| L'activité/projet que je propose présente une approche de Partenariat Public-Privé | | |
| L'activité/projet que je propose a été discuté et mis en concertation avec les pêcheurs de la zone/région bénéficiaire (fournir un justificatif) | | |
| L'activité/projet que je propose est réalisable du 15 mars 2023 au 15 mai 2023 | | |
| Je dispose de toutes les autorisations nécessaires pour réaliser l'activité/projet que je propose dans les délais | | |
| J'ai soumis l'annexe A - Formulaire de demande du financement en cascade complet (y compris la description et la durée d'exécution de l'activité/projet proposé, les noms et contacts du demandeur et co-demandeur), datée et signée par le représentant légal du demandeur | | |
| J'ai soumis l'annexe C - Déclaration du demandeur, datée et signée par le représentant légal du demandeur ; | | |
| J'ai soumis l'annexe D - Mandat du/des codemandeur(s), datée et signée (le cas échéant). | | |
| J'ai soumis une description détaillée de l'activité/projet que je propose | | |
| Je demande un financement pour réaliser une activité/projet en relation avec les catégories de dépenses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ● Achat d'équipements ● Déplacements ● Un service | | |

| | | |
|---|--|--|
| Le financement que je demande ne couvre pas des activités qui ont déjà été réalisées | | |
| Je dispose de sources de financement stables et suffisantes pour maintenir l'activité/projet tout au long de l'action proposée et, le cas échéant, pour participer à son financement (cela ne concerne que les demandeurs principaux) | | |
| L'activité/projet que je propose est mesurable et réalisable du 15 mars 2023 au 15 mai 2023 | | |
| Ma structure dispose de la capacité de gestion, les compétences professionnelles et les qualifications requises pour mener à bien l'activité/projet proposé | | |
| J'ai soumis le Statut + La patente + Copie du RNE de ma structure | | |
| J'ai soumis une attestation de la nomination du représentant légal signataire de la proposition, datée et signée par le représentant légal du demandeur | | |
| J'ai soumis ce guide méthodologique, signé et daté | | |

3- J'évalue mon dossier

J'attribue un score de 1 à 5 à chaque critère du tableau ci-dessous pour évaluer mon dossier

| Grille d'évaluation | | |
|--|--|--------------|
| 1 = très insuffisant ; 2 = insuffisant ; 3 = adéquat ; 4 = bon ; 5 = très bon | | |
| Critère | | SCORE |
| Pertinence | - La mesure dans laquelle l'activité/projet que je propose, contribue à la réalisation des objectifs de l'appel : développer un partenariat public-privé (PPP) proposant des initiatives de développement local dirigées par la communauté concernant la diversification des activités de la pêche ? | |
| | - La mesure dans laquelle l'activité/projet que je propose, répond à un besoin identifié et est cohérente avec celui-ci : la proposition est-elle cohérente avec les besoins du secteur de la pêche artisanale de la zone cible / du groupe ? | |
| PARTENARIAT | - L'activité/projet que je propose a-t-elle été identifiée conjointement par la consultation et/ou l'engagement d'acteurs publics et privés du territoire cible ? | |
| | - Dans quelle mesure la composition du partenariat est-elle pertinente et cohérente avec l'objectif de l'appel ? | |
| | - La proposition prévoit-elle la participation active d'un ensemble complémentaire de partenaires publics et privés du ou des territoires cibles dans le processus de mise en œuvre ? | |
| QUALITE ET STRUCTURE DU PROJET/ACTIVITES PROPOSEES | - Les activités proposées sont-elles éligibles au titre des groupes identifiés (conformément à l'article 1.3.2. du présent appel/des présentes lignes directrices) ? | |
| | - Les étapes et les objectifs réalistes et mesurables, ainsi que les indicateurs associés, sont-ils inclus ? | |
| | - Le plan de travail est-il clair et réalisable ? | |
| | - Le calendrier est-il réaliste ? | |

| | | |
|--|--|--|
| | - Rapport qualité-prix : le budget proposé est-il cohérent avec le plan de travail et la rentabilité ? | |
| IMPACT ET EFFETS DURABLES | - L'action génère-t-elle un impact positif (durabilité économique, sociale, culturelle, environnementale) dans la zone cible et les communautés locales ? La durabilité environnementale comprend, sans s'y limiter, la contribution à une utilisation plus efficace des méthodes qui préservent la diversité des ressources halieutiques, la réduction de l'utilisation de polluants ou de produits chimiques nocifs, la réduction ou le recyclage des déchets, etc. L'impact social comprend, sans s'y limiter, la contribution à l'égalité des sexes, la réduction de la pauvreté, le service ou l'emploi de groupes marginalisés, etc. | |
| | - Le projet proposée est-il susceptible de se poursuivre et/ou de produire des effets durables attendus après la fin du financement ? | |
| CAPACITEES FINANCIERES ET OPERATIONNELLES | - Le demandeur et le(s) co-candidat(s) (le cas échéant) disposent-ils d'une capacité opérationnelle suffisante pour mener à bien les tâches prévues dans le plan de travail proposé ? Cette évaluation sera basée sur les compétences du candidat et des co-candidats en termes de qualifications, de leadership et d'engagement. | |
| | - Le demandeur et le(s) co-demandeur(s) (le cas échéant) disposent-ils de sources financières propres stables et suffisantes pour maintenir leur activité pendant toute la période de réalisation du projet/activités ? | |

4- Les dépenses suivantes sont considérées des coûts non-éligibles :

- Paiement des ressources humaines ;
- Dépenses pour couvrir des infrastructures
- Le financement ne peut pas être utilisé pour financer des activités qui représentent une duplication d'actions similaires ou identiques déjà existantes, mises en œuvre par le demandeur principal ou par d'autres acteurs dans les zones ciblées ;
- Les activités financées ne peuvent pas commencer avant l'attribution du financement
- Le financement ne peut pas être utilisé pour financer des activités qui ont déjà été réalisées ;
- Le plan de financement est clairement spécifié, détaillé et dûment rempli

5- Pour plus d'information sur les candidatures

Les questions peuvent être envoyées **uniquement** par e-mail **au plus tard le 12 février 2023 à 12h00, 20 jours avant la date limite de soumission** des candidatures à l'adresse email suivante fishmednet.atdepa@gmail.com, en indiquant clairement la référence de l'appel à proposition pour le financement en cascade.

L'ATDEPA-FISH MED NET n'a aucune obligation de fournir des clarifications aux questions reçues après cette date. Les réponses seront données **au plus tard le 22 février 2023, 10 jours avant la date limite de soumission** des candidatures.

Afin de garantir l'égalité de traitement des candidatures, l'ATDEPA-FISH MED NET ne peut pas donner un avis préalable sur l'éligibilité des candidats, des co-candidats ou d'un projet/activité.



| |
|---|
| Date |
| Signature du représentant légal (demandeur) |